

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE FONT ROMEU ODEILLO VIA

L'an deux mille DIX NEUF,

Le VINGT ET UN MARS à DIX HUIT HEURES,

Le Conseil Municipal de FONT-ROMEU-ODEILLO-VIA, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire salle de la Mairie sous la présidence de Jean-Louis DÉMELIN, Maire

Date de la convocation : 15 Mars 2019

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de membres présents : 15 (jusqu'au point 8)
: 16 (du point 9 au point 24)
: 15 (à partir du point 25)
Ayant pris part aux délibérations : 16 (jusqu'au point 8)
: 18 (à partir du point 9)

ETAIENT PRESENTS : M. Jean-Louis DÉMELIN, Maire
Messieurs Michel SARRAN, Jean-Luc CARRERE, Mesdames Katell MATET, Carole BRETON, adjoints, Messieurs, Mesdames Yvette IGLESI, Bruno ROBERT, Jean-Michel LATUTE, Daniel VERGES, Michel RIFF (jusqu'au point 24), Martine PIERA, Nicole LESAVRE, Turenne CHAUSSE, Jean-Louis SARDA, Pascal TISSANDIER, Jean Claude CÔ.

Absente excusée : Annick BAUDCHON.

Avaient procuration : Jean-Louis DÉMELIN (à partir du point 9) de Natalie LUQUIENS, Michel SARRAN de Marie-Jeanne RIVOT, Jean-Michel LATUTE (à partir du point 25) de Michel RIFF.

DEL-2019-022-VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DE LA REGIE MUNICIPALE DE RESTAURATION D'ALTITUDE (Budget 226)

Le Conseil Municipal,

Réuni sous la présidence de Monsieur Jean - Luc CARRERE;

Délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2018 dressés par Monsieur Jean - Louis DEMELIN, Maire ;

Après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré pour :

- le budget annexe de la Régie Municipale de Restauration d'Altitude.

Entendu l'exposé de Monsieur Jean - Luc CARRERE,

Vu l'avis favorable du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale de Restauration d'Altitude en date du 21 mars 2019,

Après en avoir délibéré (Mr le Maire ayant quitté la salle des débats),

1° Lui donne acte de la présentation faite des comptes administratifs, lesquels peuvent être résumés tels qu'en annexe de la présente ;

- 2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan, de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;
- 3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- 4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-après :

Libellé	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit €	Recettes ou excédents €	Dépenses ou déficit €	Recettes ou excédents €	Dépenses ou déficit €	Recettes ou excédents €
Résultats reportés 2017		3 060,44	22 993,09		22 993,09	3 060,44
Opérations de l'exercice 2018	1 069 415,85	1 140 770,76	48 785,86	101 599,73	1 118 201,71	1 242 370,49
TOTAUX	1 069 415,85	1 143 831,20	71 778,95	101 599,73	1 141 194,80	1 245 430,93
Résultats de clôture 2018		74 415,35		29 820,78		104 236,13
Restes à réaliser 2018			0,00	0,00		
TOTAUX CUMULES			0,00	29 820,78		
RESULTATS DEFINITIFS 2018		74 415,35		29 820,78		104 236,13

Le conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents :

ADOpte le vote du compte administratif 2018 de la régie municipale de restauration d'altitude.

Fait à FONT ROMEU ODEILLO VIA le 22 Mars 2019

Le Maire,
Jean-Louis DÉMELIN

